

# OPTIMEDOC : quel déploiement en Normandie ?

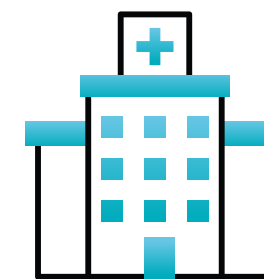
## Prévenir la iatrogénie médicamenteuse chez le sujet âgé

Le dispositif OPTIMEDOC est déployé depuis 2 ans en Normandie.

### Phase 1 : les centres hospitaliers

Déclinaison du parcours article 51 Iatroprev en Normandie

- 12 établissements hospitaliers engagés dans le parcours depuis 2022
- 2 nouveaux établissements en 2024
- **Objectifs :**
  - mise à disposition des professionnels de santé de premiers recours d'un appui hospitalier (pharmacien + gériatre), dédié aux situations de fragilité complexes
  - développer les coopérations interprofessionnelles ville-hôpital, sous forme de RCP, autour de l'optimisation des prescriptions médicamenteuses chez la personne âgée
- **Inclusion des patients : 2 portes d'entrée possibles**
  - Repérage en ville par le médecin généraliste ou le pharmacien d'officine
  - Repérage à l'hôpital : suspicion de iatrogénie médicamenteuse au cours d'un passage au urgences ou d'une hospitalisation



Ville



Une solution numérique de coordination des soins pharmaceutiques



Hôpital



### Suivi d'activité et impact d'OPTIMEDOC sur les déterminants en santé

Suivi d'activité (29 mars 2024) :

Mesure d'impact sur 8 établissements (01/04/2022-28/02/2023)

1372 patients inclus dans le parcours

1089 concertations ville-hôpital

En moyenne, 6 recommandations pharmacothérapeutiques/patient

Diminution significative du nombre de médicaments/patient

Diminution significative du nombre de médicaments potentiellement inappropriés (MPI)/patient

### Phase 2 : les EHPAD\*

\*Sans PUI

- 5 EHPAD engagés dans le dispositif depuis octobre 2023
- Souhait d'intégrer 7 nouveaux EHPAD en 2024
- **Objectifs :**
  - améliorer la prise en charge médicamenteuse des résidents, via la collaboration médecins généralistes et coordonnateur, pharmacien référent d'officine, EHPAD, afin de réduire le risque iatrogène
  - Mettre à disposition un temps renforcé de pharmacien d'officine pour une expertise dédiée à l'amélioration du circuit du médicament et à l'optimisation médicamenteuse des prescriptions
  - Développer les Bilans Partagés de Médication



bimedoc

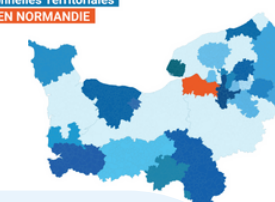


Bilans Partagés de Médication

### Phase 3 : les CPTS

CPTS Sud Manche

Les communautés Professionnelles Territoriales de SANTÉ EN NORMANDIE



- Accompagnement de la CPTS du Sud Manche depuis juin 2022
- **Actions :**
  - Etat des lieux sur le recours aux MPI sur le territoire (été 2022)
  - Etat des lieux des attentes et besoins en termes de formation et d'organisation de l'optimisation médicamenteuse sur le territoire (été 2022)
  - Enseignement post-universitaire : regards croisés sur les anticoagulants : suivi, relai, quand est-ce qu'on les arrête ? (21/09/2023)
  - Elaboration d'un modèle d'organisation territoriale autour de l'optimisation médicamenteuse du sujet âgé (2023)
  - Test de plusieurs outils numériques de coordination + test du modèle d'organisation territoriale (2024)
  - Choix de l'outil numérique de coordination + sensibilisation des professionnels de santé + des usagers/aidants à la réévaluation médicamenteuse + déploiement de l'optimisation médicamenteuse sur le territoire (2025)
  - Accompagnement de nouvelles CPTS en Normandie (2024)